

## Les Appels de FARRE (suite)

### Mission technique en novembre

Certains d'entre vous connaissent Hervé HUITRIC, agriculteur qualifié AR en métropole, qui vient chaque année sur notre île pour une mission technique d'une semaine. En novembre, ce sera son collègue Loïc ROBICHON, **expert en lutte biologique** au sein de Symbiose Protection Biologique (société spécialisée dans la protection raisonnée des végétaux) qui interviendra sur des problématiques définies par nos adhérents et nos partenaires du **6 au 10 novembre 2006**. **Dos d'Ane, Charrié (Bassins versants prioritaires) et Salazie** seront notamment au menu des visites sur le terrain.

Pour d'ores et déjà avoir une idée des compétences développées par Symbiose, direction leur site internet [www.symbiose-pb.com](http://www.symbiose-pb.com)

### Formation Communication en décembre

L'agriculteur, si à l'aise dans la pratique quotidienne de son métier, se retrouve souvent fort dépourvu lorsqu'il s'agit de transmettre la passion de son métier à des interlocuteurs tels que des journalistes ou des visiteurs sur son exploitation (étudiants, grand public...). Il existe certains codes, certaines règles qui permettent, si on les maîtrise, de faire passer son message clairement et sans ambiguïté. Aussi, FARRE Réunion organise la venue du **11 au 15 décembre** d'une formation spécialisée en communication (organisme de formation IFOCAP) pour des sessions destinées aux **techniciens des organisations professionnelles et aux agriculteurs**, notamment ceux ayant obtenu la qualification de leur exploitation au titre de l'Agriculture Raisonnée. En effet, ces producteurs sont des relais privilégiés pour véhiculer l'image d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement.

### Un nouvel outil d'information rapide et simple : le site internet de l'ARMEFLHOR

Ce site convivial est une vraie mine d'informations sur les activités de l'ARMEFLHOR. On peut y trouver notamment **tous les compte-rendus d'essais** classés par culture et par année et cela pour chaque filière concernée (cultures fruitières, légumières sous abris et plein champ, horticoles). **Les Bulletins d'Informations Producteurs (BIP)** sont aussi disponibles.

En résumé, une adresse internet à utiliser sans modération ! ([www.armeفلhor.fr](http://www.armeفلhor.fr))

### Un nouveau matériel de travail du sol disponible : le Cultitiller



Commandé par FARRE Réunion dans le cadre de ses actions d'appui technique avec ses partenaires, ce matériel est opérationnel depuis juin 2006. Géré par l'ARMEFLHOR, cet outil est prioritairement destiné aux agriculteurs travaillant dans des zones sensibles à l'érosion (exemple : Charrié). Contrairement au Rotavator, le Cultitiller réduit fortement le risque de création d'une semelle de labour qui, lors de fortes pluies, peut entraîner des pertes de sol dramatiques.

Il faut savoir, qu'étant donné son poids, le Cultitiller nécessite un tracteur « costaud », d'autant plus que la parcelle travaillée sera pentue.

Enfin, selon l'historique de la parcelle, il pourrait être intéressant de le « désinfecter » avant et/ou après afin d'éviter toute propagation de champignons et/ou bactéries pathogènes.

#### FARRE - Réunion

Forum de l'Agriculture Raisonnée  
Respectueuse de l'Environnement  
43, Avenue Charles Isautier Z.I. n°3  
97 410 Saint-Pierre

☎ : 02 62 25 88 90 📠 : 02 62 25 97 99

GSM : 06 92 78 90 63

E mail : [farre.run@wanadoo.fr](mailto:farre.run@wanadoo.fr)

FARRE - Réunion



« Produire sain pour  
mieux vivre demain »

## Regard sur l'Agriculture Raisonnée...

### L'expérience de la traçabilité chez Nicol TECHER

Noter ses traitements phytosanitaires est devenu réglementaire depuis le 1er janvier 2006. Cependant, en pratique, cette exigence peut paraître difficile à remplir. C'est pour « dédramatiser » cette problématique que la Chambre d'Agriculture, en partenariat avec FARRE, a encadré Auriane Bourasseau (élève ingénieur à l'ISTOM, stage de fin d'études de 6 mois) sur ce thème afin qu'elle propose un outil de notation adapté aux agriculteurs. Cette expérience-pilote menée chez 11 producteurs, Nicol Técher, agriculteur à Mont-Vert les Hauts, a décidé d'y participer avec enthousiasme et sérieux. Rencontre sur le terrain...

« J'exploite environ 1,5 ha. 2/3 de la surface est consacré au maraîchage, le reste en fraises. Dans ma tête, je « notais » déjà ce que je faisais ! Garder des traces écrites, finalement c'est quand même plus intéressant ! Surtout que dans le classeur, des fiches pour noter ma fertilisation et la mise en place de mes différentes cultures sont intégrées. Ça permet de garder une trace bien utile lorsque je veux vérifier ce qui a bien marché... et aussi ce qui n'a pas fonctionné ! »

Auriane, au début de son étude, savait que la pratique consistant à noter ses interventions culturales était peu répandue. L'accompagnement régulier sur le terrain a permis de motiver les agriculteurs et petit à petit, ces derniers se sont pris au jeu.

Auriane : « Nicol Técher a été le premier agriculteur chez qui je me suis rendue. Je lui ai donné son classeur en lui expliquant quelles informations noter, pourquoi telle colonne, ... Ensuite, à chacune de mes visites (au moins une fois tous les 10 jours au début), je me rendais compte qu'il utilisait

effectivement très bien son classeur. C'était plutôt rassurant : ce que nous proposons était utilisé par les agriculteurs. C'était le but : avoir un outil le plus simple possible d'utilisation ! »



Auriane Bourasseau et Nicol Técher consultent le classeur

Aujourd'hui, Nicol Técher est satisfait de ce nouvel outil. Il souhaite également partager son expérience et ses impressions avec les autres agriculteurs concernés par l'étude afin de continuer à progresser. Auriane a d'ailleurs prévu de réunir tous ces agriculteurs pour faire un bilan et valider ce classeur avant de le diffuser gratuitement aux adhérents de FARRE.



Le travail semble porter ses fruits : un agriculteur et une stagiaire heureux !

### EDITO

TRACABILITE, un grand mot qui peut, mais ne doit pas faire peur!

Dès que l'on aborde les notions d'enregistrement des pratiques agricoles (traitements phytos, apports en engrais et en fumier, etc...), la majorité des Producteurs grincent des dents et souvent répondent: « c'est trop difficile » ou « je n'ai pas du tout le temps ». Ces réponses sont systématiques mais n'excusent rien. Agriculteurs, vous devez maintenant vous dire: « je n'ai plus le choix, je dois noter ce que je fais et je m'organise pour le faire car c'est une obligation (pas forcément par la réglementation, mais surtout pour moi-même, car c'est avant tout un outil de travail).

Noter ses pratiques agricoles, c'est plein d'avantages :

Garder une trace de ce que l'on a fait sur le cycle d'une culture ou d'un élevage, éviter ainsi de répéter les mêmes erreurs, pouvoir mieux analyser ses pratiques et calculer un coût de revient moyen, répondre à un contrôle possible d'agents de la DDCCRF ou de la DSV et en final avoir une meilleure vision de son travail. C'est pour cela que ce test réalisé par Auriane BOURASSEAU et porté par la Chambre d'Agriculture et FARRE, est important et montre que la traçabilité est loin d'être impossible et que c'est surtout lié à la volonté de chacun. Désormais, un Agriculteur ne doit pas seulement manier la pioche ou conduire le tracteur, il doit aussi prendre le temps de marquer sur un cahier d'enregistrement ce qu'il fait (un petit temps tous les jours et cela ne paraîtra pas trop difficile). Au début, cela paraîtra une épreuve, mais au fur et à mesure, cela deviendra une habitude et surtout un avantage. Bon courage!

Alain SABINE

### Sommaire :

Regard sur l'Agriculture Raisonnée	1
La Traçabilité dans la pratique	2
Les appels de FARRE (flash info)	3
Les appels de FARRE (suite)	4



## La traçabilité des pratiques agricoles : une exigence réglementaire, un moyen de progresser

**T**raçabilité, traçabilité...: ce terme est aujourd'hui devenu récurrent dans le langage agricole. Pourtant, peu encore savent exactement ce que cela implique concrètement dans la pratique quotidienne de leur métier d'agriculteur. Essayons de clarifier cette notion et d'apporter des éléments de réponse.

### Définition

La **traçabilité**, c'est l'aptitude à retrouver l'historique, l'utilisation ou la localisation d'un produit au moyen d'identifications enregistrées.

### La réglementation : le paquet Hygiène

Depuis le 1er janvier 2006, un nouveau dispositif réglementaire applicable à tous les Etats membres de l'Union européenne concerne tous les exploitants de la chaîne alimentaire. On dit aussi de « **la fourche à la fourchette** » ou de « **l'étable à la table** ». L'objectif est d'assurer la sécurité sanitaire de l'alimentation humaine et animale par le biais d'une politique harmonisée.

Le texte réglementaire concernant la production primaire est le **règlement (CE) n° 853/2004 relatif à l'hygiène des denrées alimentaires**. Celui-ci, dans son article 3, précise que par **production primaire**, on entend « la production, l'élevage ou la culture de produits primaires, y compris la récolte, la traite et la production d'animaux d'élevage avant l'abattage. Elle couvre également la chasse, la pêche et la cueillette de produits sauvages. » Les activités connexes sont également concernées : transport, entreposage manipulation de produits primaires sur le lieu de production, transport d'animaux vivants.

### Dans la pratique

Concrètement, ces exigences réglementaires ont des applications directes sur la pratique quotidienne de l'agriculteur. Nous allons tenter de résumer les plus importantes.

### La notation des traitements phytosanitaires

Cette conséquence est sûrement la plus importante pour l'agriculteur. Elle implique que le producteur note sur un support (papier, informatique) toutes ses interventions phytosanitaires effectuées sur ses cultures. Les informations demandées sont les suivantes: **date du traitement, parcelle ou culture concernée, produit utilisé, dose, motif de l'intervention (quel ravageur et/ou maladie)**.

Si certains réalisent à ce jour ce type de notation, pour beaucoup d'agriculteurs cette démarche est loin d'être initiée. Pourtant, ces éléments sont logiquement intégrés par l'agriculteur lors de ses traitements. Il ne manquerait alors que la volonté de les noter et/ou le support adéquat pour les enregistrer.

C'est pourquoi, la **Chambre d'Agriculture, en partenariat avec FARRE Réunion**, a lancé une étude sur la **mise en place d'un outil papier de notation**, adapté aux problématiques locales. Ainsi, une stagiaire (voir en première page) suit une dizaine d'agriculteurs et travaille avec eux sur cet outil présenté sous forme d'un classeur dans lequel des fiches de notation sont insérées. Elle détermine avec eux si ce classeur est adapté ou pas et s'il est facile d'utilisation. À l'issue de cette étude, l'outil sera validé et par la suite **distribué gratuitement aux adhérents de FARRE**.

### Aller plus loin

Etre en phase avec la réglementation est un premier pas nécessaire, mais la traçabilité peut apporter des améliorations concrètes dans la conduite d'une exploitation agricole. En effet, prendre la bonne habitude de noter ses pratiques peut permettre de dégager des marges de progrès et de rentabilité économique.

Par exemple, répertorier sur une fiche parcellaire sa fertilisation et le type de culture mis en place (variété, date de plantation, date de récolte...) permet de

garder une trace de ses pratiques. Ainsi, l'agriculteur peut se référer à cet historique pour expliquer a posteriori ce qui a marché ou pas sur sa plantation : reface ce qui est bien, corriger les erreurs éventuelles. En cela, la **traçabilité est un outil de progrès**.

### La Qualification Agriculture Raisonnée

La traçabilité des pratiques agricoles est un volet important du processus de qualification d'une exploitation au titre de l'Agriculture Raisonnée. Cet aspect apparaît souvent comme un frein potentiel pour arriver jusqu'au bout de la démarche de qualification. Les agriculteurs engagés dans l'étude menée par la Chambre d'Agriculture (voir plus haut) répondent par conséquent en grande partie aux exigences du référentiel pour cette partie Traçabilité.

### Et les usages mineurs ... ?

« *J'ai des productions (cultures dites mineures) pour lesquelles aucun produit homologué n'est disponible. Que dois-je faire : noter ou pas noter les traitements phytosanitaires que j'effectue de toute manière ?* » Ce débat a été engagé par les agriculteurs suivis par l'étude d'Auriane lors d'une réunion. **La majorité des producteurs présents souligne la nécessité d'une transparence totale sur ce sujet**. En effet, le produit utilisé est généralement homologué pour la même cible (ravageur, maladie) sur une autre culture, parfois proche de celle traitée. Aussi, à plus ou moins long terme, cette pratique pourrait se voir intégrée dans le catalogue des pratiques qui servira à la définition des usages mineurs en cours de réalisation par le SPV. De plus, si lors d'un contrôle de résidus, il est détecté la présence d'un produit (forcément dans ce cas non homologué pour l'usage) non noté dans le classeur, il serait difficile de plaider la bonne foi auprès des organismes de contrôle (DDCCRF et SPV).

## Les Appels de FARRE

### Le devenir des plastiques agricoles : les étapes pour une filière de recyclage pérenne



Plus que jamais, la problématique des plastiques agricoles est importante sur notre île. Personne ne peut se satisfaire de voir trainer ces plastiques dans les ravines, en bord de champs, ou brûlés (photo à gauche). Nous savons que la situation est complexe, surtout depuis que certaines déchetteries ne récupèrent plus ces plastiques.

A court terme, une solution pourrait voir le jour grâce à l'action de la cellule Environnement de la Chambre d'Agriculture, avec l'appui de FARRE Réunion. Des contacts sérieux ont été pris avec des entreprises de recyclage de plastique qui seraient intéressées par ce gisement de matières plastiques. Cependant, la collecte de ces déchets plastiques ne pourra être viable que si les agriculteurs font un effort particulier pour « préparer » ces déchets.

Voici quelques éléments qui simplifieront les opérations de collecte et le recyclage des plastiques :

- ◆ **Les plastiques concernés (en polyéthylène)** : bâches de serres, paillage sol (serre et plein champ), pains de plantation hors-sol (après avoir vidé les fibres de coco ou la tourbe), sacs d'engrais.
- ◆ Débâcher les serres en bandes pas trop larges et les plier pour qu'elles prennent le moins de volume possible et soient plus faciles à transporter
- ◆ Stocker ces bandes à l'abri des intempéries et sans contact avec la terre (par exemple sur une palette en bois)
- ◆ Pour les pains de coco et les sacs d'engrais, les stocker éventuellement aussi sur une palette à l'abri de la pluie et du contact avec la terre
- ◆ La préparation du paillage sol plein champ est plus délicat : essayer lors de son enlèvement de prendre le moins de terre possible et de le plier au mieux

L'objectif de ces « consignes » est de **limiter au maximum les salissures** (terre, herbes) sur les plastiques et **le volume représenté par ces déchets**. En effet, les coûts engendrés sont : la collecte et le transport jusqu'à l'usine de recyclage et le traitement des plastiques (nettoyage et tri) avant recyclage. Aussi, par exemple, une bâche de serre bien pliée prendra moins de volume dans une benne qu'une bâche « en tas ». Ainsi, plus d'agriculteurs pourront remplir une benne et le coût par benne transportée sera moins élevé.

Il faut bien être conscient que **tous les agriculteurs devront « jouer le jeu »**. C'est au prix de l'effort d'un maximum d'intéressés que nous pourrions réduire l'impact environnemental de ces déchets plastiques et envisager une filière de recyclage pérenne.

### Les couvertures végétales : une action Chambre d'Agriculture (Productions Fruitières) / FARRE

Au cours du mois de septembre, 4 arboriculteurs ont mis en place sur leurs parcelles du **trèfle blanc comme couverture végétale** afin de, notamment, **limiter l'érosion** lors des épisodes pluvieux importants. Cette légumineuse est très intéressante car elle ne « monte » pas très haut et limite ainsi les interventions de désherbage et de fauchage. D'autres actions de ce type pourraient être mises en place dans un futur proche. Un accent particulier sera mis aussi sur l'installation de haies sur les zones d'écoulement des eaux afin de retenir les sols et les éléments fertilisants emportés par le ruissellement (exemple du Vétiver).